

25 Janvier 2026

NOTE DE SERVICE

25 Janvier 2026

Liste de distribution

AIDE-MÉMOIRE – PROTOCOLE DÎNER FORMEL

1. Le but de la présente est de s'assurer que tout le personnel et les cadets connaissent bien le protocole à observer lors d'un dîner formel.
2. Le dîner formel est une parade militaire au même titre que n'importe quelle autre parade. L'habillement et le comportement des participants doit en tout temps être irréprochable. L'objectif du dîner formel est de s'amuser et d'apprendre à mieux connaître les autres convives qui participent au repas.
3. Rappel pour la tenue de réception officielle pour les hommes : la tenue 2 (mess régulière « mess kit ») ou, à défaut, la tenue 2 B (tenue de mess réglementaire : CF, chemise blanche, nœud papillon et plaquette d'identification) des FC pour les réceptions officielles. Pour la tenue civile : Costume ou chemise et cravate avec veste ou veston sport (pas de veste sans manche), pantalon et souliers. Pour les cadets, la tenue C-8 sera portée ou, à défaut, la tenue C-2.
4. Rappel pour la tenue de réception officielle pour les femmes : la tenue 2 (mess régulière « mess kit ») ou, à défaut, la tenue 2 B (tenue de mess réglementaire : CF, blouse blanche et plaquette d'identification) des FC pour les réceptions officielles. Pour la tenue civile : Tenue appropriée suivant le style de la mode actuelle; le port du costume-pantalon (un costume deux pièces, le pantalon formant l'une des deux pièces) est permis; aussi la jupe et la blouse ou le chandail. Le pantalon court (bermuda) n'est pas accepté. Pour les cadettes, la tenue C-8 sera portée ou, à défaut, la tenue C-2.
5. Cocktail : Le cocktail est l'occasion pour les convives de se rencontrer et de discuter avant de procéder à la salle à dîner. Tous devront être présents au Mess intégré pour 18h00. ***Le commandant est la première personne à se servir, suivi des autres convives.*** Le plan de la salle y sera affiché, de sorte que les convives puissent voir où ils seront assis.
6. Appels : Trois appels seront sonnés par un clairon ou une cornemuse, le premier 15 minutes avant de procéder à la salle à dîner. Le second appel sera fait 5 minutes plus tard, suite auquel les convives devraient commencer à se mettre en rang selon leur place à table. Au troisième appel, sonné 5 minutes avant de procéder, tous devraient être en place. L'appel fait 15 minutes avant de procéder sert aussi de signal aux convives de se rendre aux toilettes puisque lorsque le dîner est commencé, personne ne devrait se lever pour se rendre aux toilettes avant la pause.
7. Entrée dans la salle à dîner : En quittant le Mess intégré pour se rendre à la salle à dîner, le commandant et le Président, précédés du cornemuseur, seront suivis de l'état-major et des autres convives. Tous entreranno dans la salle à dîner et se tiendront derrière leur chaise. Lorsque le Président aura donné 2 coups de marteau, le plus jeune membre procédera au bénédicité. Une fois le bénédicité terminé les personnes à la table d'honneur s'assoieront et les autres convives feront de même. Il est de coutume pour les hommes de tirer la chaise des dames assises à leur côté.

8. Repas : Lors de chaque service, la table d'honneur sera servie en premier. Les autres convives devront attendre que la table d'honneur entame leur repas avant d'en faire de même. On attendra généralement que les personnes assises près de soi aient aussi reçu leur assiette avant de commencer à manger.

9. Le Président se servira de son marteau pour attirer l'attention des convives lorsqu'il ou une personne qu'il désigne adressera la parole à l'assemblée. Il serait donc souhaitable que le Président puisse garder son marteau pour la durée du repas afin de pouvoir garder le contrôle. Le silence devra donc être fait lorsque le marteau est entendu. Personne n'aura le droit de se lever lors du repas, sauf pour demander la parole. Les personnes ayant un besoin pressant pourront demander la permission au Président mais cette permission ne sera accordée que lors de circonstances exceptionnelles. L'officier en devoir, l'officier senior en devoir, la photographe, l'infirmière et le régisseur pourront évidemment se lever si leur fonction le demande. Une pause sera donnée après le dessert pour permettre aux convives de soulager leurs besoins naturels.

10. Demander la parole : Les convives pourront, lors du dîner, demander de prendre la parole et s'adresser à l'assemblée. Pour ce faire le convive demandera la permission au Président de s'adresser à l'assemblée. Les interventions devront évidemment toujours être de bon goût et la décision du Président n'est pas discutable.

11. Messages écrits : Les messages écrits (sur des petits papiers ou autres matériaux) ne seront pas tolérés car ils ne font pas partie de la tradition des dîners formels.

12. Amendes : Des amendes pourront être données par le Président lors du dîner. Elles peuvent être données de façon humoristique ou (si le besoin se fait sentir) disciplinaire.

13. Porto : Après la pause, les carafes de porto seront distribuées. Lorsque la table d'honneur aura commencé à se servir, les convives feront de même. La tradition de l'Aviation veut que la carafe de porto ne touche pas la table tant que tous les convives ne se sont pas servis. Elle est donc passée de main en main sans être déposée sur la table, peu importe l'élément auquel appartient la personne qui passe la carafe. Le verre à porto ne devrait pas être rempli à ras bord afin de s'assurer que la carafe ne se vide pas avant que tous soient servis. Le verre ne sera pas touché avant les toasts.

14. Toasts et marches militaires : Lorsque tous les convives se seront servis, le Président se lèvera et dira « Monsieur le Vice-Président, la Reine du Canada » dans l'une ou l'autre langue officielle. Le VP se lèvera à son tour et dira dans l'autre langue officielle « Mesdames et Messieurs, The Queen ». Toute l'assemblée se lèvera alors en tenant leur verre de porto à la hauteur de la ceinture. La musique jouera le « O Canada ». Une fois la musique terminée tous diront en chœur « La Reine », après quoi ils prendront une petite gorgée de porto, puis tous s'assoieront.

15. Par la suite, les marches militaires seront jouées. Lorsque les marches militaires seront jouées, les personnes concernées se lèveront pour la durée de la marche, après quoi ils diront le nom ou la devise de cette branche ou organisation en levant leur verre, prendront une petite gorgée de porto et se rassoieront.

16. Suite aux marches, les convives désirant porter un toast demanderont la permission au Président. Si la permission est accordée, les personnes concernées par ce toast se lèveront, prononceront le nom ou la devise de l'organisation ou du groupe honoré par ce toast en levant leur verre, prendront une petite gorgée de porto, puis se rassoieront. Il serait préférable que le Président sache avant le dîner quels toasts seront proposés afin d'assurer une progression plus fluide de cette partie du dîner. Le Président pourra décider à tout moment de clore cette activité.

17. Discours : L'invité d'honneur sera appelé à s'adresser à l'assemblée. La politesse exige qu'on ne dérange pas les autres durant les allocutions. Des anecdotes suivront le discours.

18. Fin du dîner et retraite vers le Mess : À la fin du dîner, le Président demandera à l'assemblée de se lever pour le retrait de la table d'honneur. Suite à ce retrait, l'assemblée sera dissoute et tous les convives devront se présenter au Mess. Avant de quitter, il est toujours de mise d'aller saluer l'invité d'honneur et le cmdt s'ils sont présents. Sinon ils doivent aviser le PCM de leur départ.

19. Lors de cette soirée sociale, tous garderont leur veston jusqu'à ce que le commandant ait donné la permission de l'enlever, soit en l'annonçant ou en le faisant lui-même. Le reste de la soirée se déroulera en uniforme, et personne ne sera autorisé à se changer en vêtements civils. C'est lors de cette soirée sociale que les personnes ayant reçu des amendes payent les consommations aux personnes concernées.

20. Même si le cœur sera à la fête lors de cette activité sociale, il s'agit quand même de l'extension d'une parade officielle. Le comportement des convives devra donc rester acceptable en tout temps.

21. Quiconque contrevient aux règlements lors du dîner ou de la soirée sociale sera passible d'être rencontré par le commandant afin d'expliquer ses actes.

22. Bonne soirée à tous, et j'espère que vous vous amuserez beaucoup lors de ce dîner formel, qui est une des plus anciennes traditions de l'Aviation royale du Canada.

ENSEMBLE NOUS PROGRESSONS



Capt Bourdeau Spallanzani
Commandant, Escadron 564 Blériot
(514) 569-3779
Lucas.Bourdeau.Spallanzani@cadets.gc.ca

Information

Coordonnateur Régional – Ligue des cadets de l'Air

Participants Esc 4

Participants Esc 96

Participants Esc 518

Participants Esc 555

Participants Esc 564

Participants Esc 622

Participants Esc 801